

**une grande
idée,
des actions
courageuses,
un thème
de
collection**

LA CROIX-ROUGE

philatélistes,
procurez-vous les guides indispensables :

Des origines jusqu'à 1965 :
**Catalogue général
des Timbres Croix-Rouge :**
295 pages —
illustré — prix spécial Fr. s. 20.—

Croix-Rouge et Philatélie :
28 pages — illustré — prix
spécial Fr. s. 3.—

**The Red Cross
and Philately :** 28 pages —
illustrated — special price
Sw. Fr. 3.—

**VIENT
DE PARAÎTRE :**
De 1965 à 1968 :
**Premier Supplément au
Catalogue général :**
40 pages — illustré —
prix spécial Fr. s. 5.—

A DÉCOUPER

Je commande à l'Institut Henry-Dunant, 3, rue de Varembe — 1202 Genève :

..... exemplaire(s) à Fr. s. 20.— du **Catalogue Général
des Timbres Croix-Rouge**
..... exemplaire(s) à Fr. s. 3.— de **Croix-Rouge et Philatélie**
..... exemplaire(s) à Fr. s. 3.— de **The Red Cross and Philately**
..... exemplaire(s) à Fr. s. 5.— du **Supplément au Catalogue
Général**

Nom (majuscules)

Prénom

Adresse

QUELQUES PUBLICATIONS DU CICR

- Les Conventions de Genève du 12 août 1949.** 3^{me} éd. 1951, 251 p. (également en anglais et espagnol) Fr. suisses 9.—.
- Henri COURSIER. **Cours de cinq leçons sur les Conventions de Genève.** 1963, 109 p. (également en anglais, espagnol et allemand) Fr. 7.—.
- Trente diapositives illustrant les Conventions de Genève,** accompagnées d'un commentaire. 1963, 31 p. (également en anglais, espagnol et allemand) Fr. 25.—.
- Jean S. PICTET. **Les principes de la Croix-Rouge.** Préface de Max HUBER. 1955, 158 p. (également en anglais, espagnol et allemand) Fr. 8.—.
- Jean S. PICTET. **Les lois de la guerre.** 1961, 11 p. (également en anglais, espagnol et allemand) Fr. 2.—.
- Jean S. PICTET. **La doctrine de la Croix-Rouge.** 1962, 18 p. (également en anglais, espagnol et allemand) Fr. 2.—.
- LE CICR A L'ŒUVRE. **Cent ans au service de l'humanité.** 1963, in-4, 32 p. avec illustrations en noir et en couleurs (également en anglais, espagnol et allemand) Fr. 0.50.

Gertrud SCHWARZ. **Table des matières de la Revue internationale de la Croix-Rouge 1939-1961.** 1963, in-8, 127 p. Fr. 5.—.

PUBLICATIONS PARUES CHEZ D'AUTRES ÉDITEURS

Pierre BOISSIER. **Histoire du Comité international de la Croix-Rouge.** Tome I : De Solférino à Tsoushima, Paris, Plon, 1963, 512 p. Fr. 22.30.

- Henri COURSIER. **La Croix-Rouge internationale.** Histoire, organisation, action. 2^{me} éd. mise à jour. Paris, P.U.F., 1962, 128 p. « Que sais-je ? n° 831 » Fr. 2.75.
- Bernard GAGNEBIN et Marc GAZAY. **A la rencontre de Henry Dunant.** Genève, Georg, in-4, 118 p., illustrations (également en anglais) Fr. 9.50.
- Marcel JUNOD. **Le troisième combattant. L'odyssée d'un délégué de la Croix-Rouge.** Nouvelle éd. avec une préface de Léopold Boissier et avec un résumé succinct des Conventions de Genève. Paris, Payot, 1963, in-8, 248 p. Fr. 5.—.

LES PRINCIPES DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

par

Jean Pictet

Directeur général au Comité international
de la Croix-Rouge

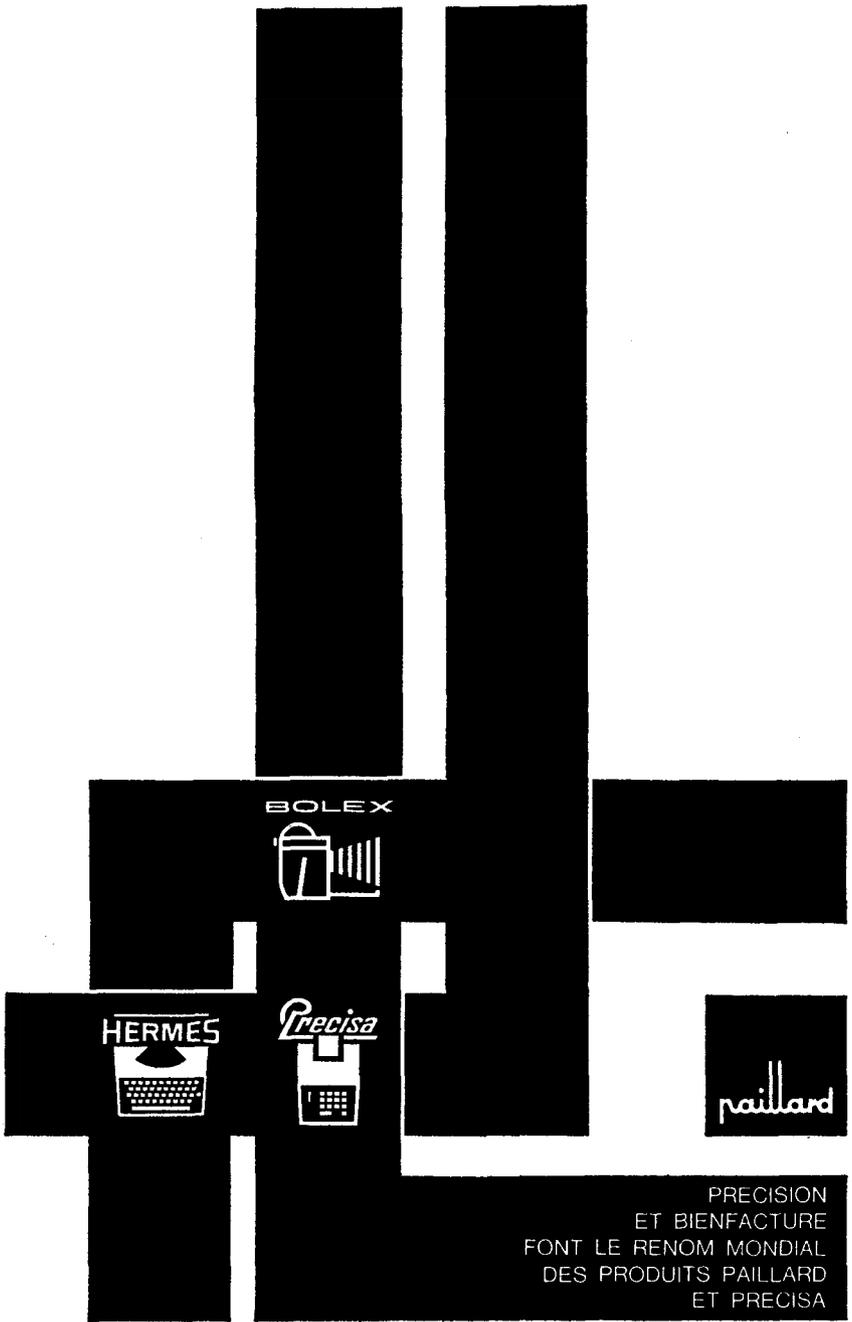
Chargé de cours à l'Université de Genève

En une soixantaine de pages, l'auteur apporte des définitions complètes et concises, d'une part du droit humanitaire au sens large, du droit de la guerre de La Haye et de Genève, et d'autre part, des principes qui sont la base de ce droit humanitaire.

Il s'agit d'un résumé très clair, à la portée de tous ceux qui s'intéressent aux problèmes de l'idée et de l'action humanitaires dans le monde d'aujourd'hui. De plus, on trouve à la fin de ce petit volume, et sous la forme d'un dépliant, un tableau des principes du droit humanitaire.

Rappelons encore que l'auteur a écrit un exposé très complet, qui est également à la portée d'un large public, sur les principes de la Croix-Rouge. Cet ouvrage intitulé *Les Principes de la Croix-Rouge* a obtenu un large succès. Des exemplaires sont encore disponibles (en français, anglais, allemand et espagnol) auprès du CICR qui l'a édité.

Les Principes du droit international humanitaire: *On peut obtenir ce volume auprès du CICR, 7, avenue de la Paix - 1211 Genève (CCP N° 12 - 5527), au prix de 8 francs suisses.*



BOLEX



HERMÈS



Precisa



paillard

PRECISION
ET BIENFACTURE
FONT LE RENOM MONDIAL
DES PRODUITS PAILLARD
ET PRECISA



**Société suisse
d'Assurances générales sur la vie humaine**

RENTENANSTALT

Entreprise mutuelle

Fondée en 1857

Siège à Zurich 2^e, 40, quai du Général-Guisan

Agences générales à :

Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, Glaris, Lausanne, Lucerne
Lugano, Neuchâtel, Romanshorn, Saint-Gall, Sion, Soleure, Winterthour, Zurich

Sièges spéciaux à :

Munich — Paris — Amsterdam — Bruxelles

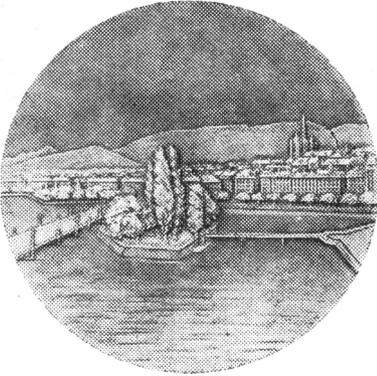
**La plus ancienne et la plus grande des
sociétés suisses d'assurances sur la vie**



**Produits
pharmaceutiques
SANDOZ**

**en toute
sécurité**





Distinctions

Plaquettes

Insignes

de haute valeur artistique

HUGUENIN MEDAILLEURS S.A.
2400 LE LOCLE

PAPIERS-PEINTS

GROSJEAN & Cie S.A.

61, rue du Rhône — Tél. 24 96 30

Genève

REVÊTEMENTS DE SOLS



L'ILLUSTRÉ

L'ILLUSTRÉ

L'ILLUSTRÉ

L'ILLUSTRÉ

Toujours être au courant? Rien de plus facile, grâce à L'ILLUSTRÉ

Demandez des numéros gratuits à L'ILLUSTRÉ S.A. 1000 Lausanne



Knorr

***synonyme de tradition
et de qualité***



SA DES PRODUITS
ELECTROTECHNIQUES

SIEMENS
Section médicale

8021 Zurich
Löwenstrasse 35
3000 Berne
Zeughausgasse 20
1020 Renens
Rue Bugnon 42

RADIODIAGNOSTIC

radiothérapie

PHYSIQUE MÉDICALE

Médecine nucléaire

LAMPES OPÉRATOIRES

ÉQUIPEMENTS DENTAIRES

postes de surveillance
pour soins intensifs

OUATE DE
SCHAFFHOUSE
QUALITÉ
EXTRA
ABSORBANTE

SCHAFFHAUSER
WATTE
MIT DER
GROSSEN
SAUGKRAFT

TRAMARSA

- transports aériens
- Agents maritimes

GENÈVE, 17, rue du Mont-Blanc

Succursales et agences : Bâle, Le Locle, Sion, Zurich



Auderset & Dubois

AGENCE DE VOYAGES

16, place Cornavin - Tél. 32 60 00 - Téléx 22 492 - Genève

Services réguliers: Genève — Nice — Barcelone — Boulogne
Turin — La Baule

Billets pour toutes destinations: Avion - Bateau - Chemin de fer - Pullmann
LIGNES INTERNATIONALES DE GRAND TOURISME PAR AUTOCARS
DE LUXE TRANSPORTS ROUTIERS INTERNATIONAUX

Montex s.a.

4, rue du Mont-Blanc

Exportation - Importation

Genève

Téléphone: (022) 32 66 12

Télex 23458

Cables: Corvin Genève

EXTRAIT DES STATUTS
DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE
(adoptés le 25 septembre 1952)

ARTICLE PREMIER. — Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), fondé à Genève en 1863, consacré par les Conventions de Genève et par les Conférences internationales de la Croix-Rouge, est une institution indépendante ayant son statut propre.

Il est partie constitutive de la Croix-Rouge internationale ¹.

ART. 2 — En tant qu'association régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse, le CICR possède la personnalité civile.

ART. 3. — Le CICR a son siège à Genève.

Il a pour emblème la croix rouge sur fond blanc. Sa devise est « *Inter arma caritas* ».

ART. 4. — Le CICR a, notamment, pour rôle :

- a) de maintenir les principes fondamentaux et permanents de la Croix-Rouge, à savoir : l'impartialité, une action indépendante de toute considération raciale, politique, confessionnelle ou économique, l'universalité de la Croix-Rouge et l'égalité des Sociétés nationales de la Croix-Rouge ;
- b) de reconnaître toute Société nationale de la Croix-Rouge nouvellement créée ou reconstituée et répondant aux conditions de reconnaissance en vigueur, et de notifier cette reconnaissance aux autres Sociétés nationales ;
- c) d'assumer les tâches qui lui sont reconnues par les Conventions de Genève, de travailler à l'application fidèle de ces Conventions et de recevoir toute plainte au sujet de violations alléguées des Conventions humanitaires ;
- d) d'agir, en sa qualité d'institution neutre, spécialement en cas de guerre, de guerre civile ou de troubles intérieurs ; de s'employer en tout temps à ce que les victimes militaires et civiles desdits conflits et de leurs suites directes reçoivent protection et assistance, et de servir, sur le plan humanitaire, d'intermédiaire entre les parties ;
- e) de contribuer, en vue desdits conflits, à la préparation et au développement du personnel et du matériel sanitaires, en collaboration avec les organisations de la Croix-Rouge et les Services de santé militaires et autres autorités compétentes ;
- f) de travailler au perfectionnement du droit international humanitaire, à la compréhension et la diffusion des Conventions de Genève et d'en préparer les développements éventuels ;
- g) d'assumer les mandats qui lui sont confiés par les Conférences internationales de la Croix-Rouge.

Le CICR peut en outre prendre toute initiative humanitaire qui entre dans son rôle d'institution spécifiquement neutre et indépendante et étudier toute question dont l'examen par une telle institution s'impose.

ART. 6 (alinéa premier). — Le CICR se recrute par cooptation parmi les citoyens suisses. Le nombre de ses membres ne peut dépasser vingt-cinq.

¹ La Croix-Rouge internationale comprend les Sociétés nationales de la Croix-Rouge, le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. L'expression « Sociétés nationales de la Croix-Rouge » couvre également les Sociétés du Croissant-Rouge et la Société du Lion-et-Soleil-Rouge.

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

- AFGHANISTAN — Croissant-Rouge afghan, *Kaboul*.
- AFRIQUE DU SUD (République) — Croix-Rouge sud-africaine, Cor. Kruis & Market Streets, P.O.B. 8726, *Johannesburg*.
- ALBANIE — Croix-Rouge albanaise, 35, Rruga e Barrikadavet, *Tirana*.
- ALGÉRIE — Comité central du Croissant-Rouge algérien, 15 bis, boulevard Mohamed V, *Alger*.
- ALLEMAGNE (République démocratique) — Croix-Rouge allemande dans la République démocratique allemande, 2, Kaitzerstrasse, *Dresde A 1*.
- ALLEMAGNE (République fédérale) — Croix-Rouge allemande dans la République fédérale d'Allemagne, 71, Friedrich-Ebert-Allee, 5300 *Bonn 1*, Postfach.
- ARABIE SÉOUDITE — Croissant-Rouge de l'Arabie Séoudite, *Riyad*.
- RÉPUBLIQUE ARABE UNIE — Croissant-Rouge de la République Arabe Unie, rue Ramsès, 34, *Le Caire*.
- ARGENTINE — Croix-Rouge argentine, H. Yriogoyen 2068, *Buenos Aires*.
- AUSTRALIE — Croix-Rouge australienne, 122-128 Flinders Street, *Melbourne, C.1*.
- AUTRICHE — Croix-Rouge autrichienne, 3, Guss-hausstrasse, Postfach 39, *Vienne IV*.
- BELGIQUE — Croix-Rouge de Belgique, 98, chaussée de Vleurgat, *Bruxelles 5*.
- BIRMANIE — Croix-Rouge de Birmanie 42, Strand Road, Red Cross Building, *Rangoon*.
- BOLIVIE — Croix-Rouge bolivienne, avenue Simon-Bolivar, 1515 (Casilla 741), *La Paz*.
- BRÉSIL — Croix-Rouge brésilienne, Prasa da Cruz Vermelha, 10-12, *Rio de Janeiro*.
- BULGARIE — Croix-Rouge bulgare, 1, boul. S. S. Biruzov, *Sofia*.
- BURUNDI — Croix-Rouge du Burundi, B.P. 324 rue du Marché 3, *Bujumbura*.
- CAMBODGE — Croix-Rouge cambodgienne, 17 R Vithei Croix-Rouge cambodgienne, B.P. 94, *Phnom-Penh*.
- CAMEROUN — Comité central de la Croix-Rouge camerounaise, rue Henri-Dunant, Boîte postale 631, *Yaoundé*.
- CANADA — Croix-Rouge canadienne, 95, Wellesley Street East, *Toronto, 5*.
- CEYLAN — Croix-Rouge de Ceylan, 106, Dharmapala Mawatte, *Colombo VII*.
- CHILI — Croix-Rouge chilienne, Avenida Santa Maria, 0150 Correo, 15, Casilla 246. V., *Santiago de Chile*.
- CHINE — Croix-Rouge chinoise, 22, Kanmien Hutung, *Pékin, E*.
- COLOMBIE — Croix-Rouge colombienne, Carrera 7a, N° 34-65, Apartado Nacional 1110, *Bogota D.E.*
- CONGO — Croix-Rouge du Congo, 41, av. Valcke, B.P. 1712, *Kinshasa*.
- CORÉE (République de) — Croix-Rouge de la République de Corée, 32-3 Ka Nam San Dong, *Séoul*.
- CORÉE (République démocratique de) — Croix-Rouge de la République démocratique populaire de Corée, *Pyongyang*.
- COSTA RICA — Croix-Rouge costaricienne, Apartado 1025, *San José*.
- COTE D'IVOIRE — Croix-Rouge de Côte d'Ivoire, B.P. 1244, *Abidjan*.
- CUBA — Croix-Rouge cubaine, Ignacio Agramonte, 461, *La Havane*.
- DAHOMÉY — Société nationale de la Croix-Rouge du Dahoméy, B.P. 1, *Porto-Novo*.
- DANEMARK — Croix-Rouge danoise, Ny Vestergade 17, *Copenhague K*.
- RÉPUBLIQUE DOMINICAINE — Croix-Rouge dominicaine, Calle Galvan, 24, Apartado 1293, *Saint-Domingue*.
- ÉQUATEUR — Croix-Rouge équatorienne, Calle de la Cruz Roja y avenida Colombia 118, *Quito*.
- ESPAGNE — Croix-Rouge espagnole, Eduardo Dato, 16, *Madrid, 10*.
- ÉTATS-UNIS — Croix-Rouge américaine, National Headquarters, 17th and D. Streets, N.W., *Washington 6, D.C.*
- ÉTHIOPIE — Croix-Rouge éthiopienne, Red Cross Road N° 1, P.O. Box 195, *Addis-Abéba*.
- FINLANDE — Croix-Rouge de Finlande, Tehtaan-*katu, 1 A, P.O.B. 14168, Helsinki 14*.
- FRANCE — Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchart, *Paris (8^e)*.
- GHANA — Croix-Rouge du Ghana, P.O. Box 835, *Accra*.
- GRANDE-BRETAGNE — Croix-Rouge britannique, 14, Grosvenor Crescent, *Londres, S.W.1*.
- GRÈCE — Croix-Rouge hellénique, Rue Lycavittou, 1, *Athènes 135*.
- GUATÉMALA — Croix-Rouge du Guatemala, 3^a Calle 8-40, Zona 1, *Guatemala C.A.*
- GUYANE — Croix-Rouge de Guyane, P.O. Box 351, Eve Leary, *Georgetown*.
- HAÏTI — Croix-Rouge haïtienne, place des Nations-Unies, B.P. 1337, *Port-au-Prince*.
- HAUTE-VOLTA — Croix-Rouge voltaïque, B.P. 340, *Ouagadougou*.
- HONDURAS — Croix-Rouge de Honduras, Calle Henri-Dunant N° 516, *Tegucigalpa*.
- HONGRIE — Croix-Rouge hongroise, Arany Janos utca, 31, *Budapest V*.
- INDE — Croix-Rouge de l'Inde, Red Cross Road 1, *La Nouvelle-Dehli, 1*.
- INDONÉSIE — Croix-Rouge indonésienne, Tanah Abang Barat, 66, P.O. Box 2009, *Djakarta*.
- IRAK — Croissant-Rouge de l'Irak, Al Mansour, *Bagdad*.
- IRAN — Société du Lion-et-Soleil-Rouge de l'Iran, Avenue Ark, *Téhéran*.

ADRESSES DES COMITÉS CENTRAUX

- IRLANDE** — Croix-Rouge irlandaise, 16, Merrion Square, *Dublin 2*.
- ISLANDE** — Croix-Rouge islandaise, *Öldugætu 4*, Post Box 872, *Reykjavik*.
- ITALIE** — Croix-Rouge italienne, 12, via Toscana, *Rome*.
- JAMAÏQUE** — Croix-Rouge de la Jamaïque, 76, Arnold Road, *Kingston 5*.
- JAPON** — Croix-Rouge du Japon, 5, Shiba Park, Minato-Ku, *Tokio*.
- JORDANIE** — Croissant-Rouge jordanien, P.O. Box 10001, *Amman*.
- KÉNYA** — Croix-Rouge du Kenya, St. John's Gate, B.O. Box 712, *Nairobi*.
- KOWEÏT** — Croissant-Rouge de Koweït, P.O. Box 1359, *Koweït*.
- LAOS** — Croix-Rouge lao, B.P. 650, *Vientiane*.
- LIBAN** — Croix-Rouge libanaise, rue Général-Spears, *Beyrouth*.
- LIBÉRIA** — Croix-Rouge du Libéria, National Headquarters, Corner of Tubman boulevard and 9th Street Sinkor, P.O. Box 226, *Monrovia*.
- LIBYE** — Croissant-Rouge libyen, Berka Omar Mukhtar Street, P.O. Box 541, *Benghazi*.
- LIECHTENSTEIN** — Croix-Rouge du Liechtenstein, *Vaduz*.
- LUXEMBOURG** — Croix-Rouge luxembourgeoise, Parc de la Ville, C.P. 234, *Luxembourg*.
- MADAGASCAR** — Croix-Rouge de la République malgache, rue Clemenceau, B.P. 1168, *Tananarive*.
- MALAISIE** — Croix-Rouge de Malaisie, Jalan Belfield 519, *Kuala Lumpur*.
- MALI** — Croix-Rouge malienne, Route de Koulikora, B.P. 280, *Bamako*.
- MAROC** — Croissant-Rouge marocain, rue Benzakour, B.P. 189, *Rabat*.
- MEXIQUE** — Croix-Rouge mexicaine, Avenida Ejercito Nacional N° 1032, *Mexico, 10, DF*.
- MONACO** — Croix-Rouge monégasque, bd de Suisse, 27, *Monte-Carlo*.
- MONGOLIE** (République populaire de) — Croix-Rouge de la République populaire de Mongolie, Central Post Office, Post Box 537, *Oulan-Bator*.
- NÉPAL** — Croix-Rouge du Népal, Tripureswore, P.B. 217, *Kathmandu*.
- NICARAGUA** — Croix-Rouge du Nicaragua, 12, Avenida Noroeste, *Managua, D.N.*
- NIGER** — Croix-Rouge du Niger, B.P. 386, *Niamey*.
- NIGÉRIA** — Croix-Rouge du Nigeria, Eko Akete Close, Ikoyi, Yaba, P.O. Box 764, *Lagos*.
- NORVÈGE** — Croix-Rouge de Norvège, Parkveien, 33b, *Oslo 3*.
- NOUVELLE-ZÉLANDE** — Croix-Rouge néo-zélandaise, 61, Dixon Street, P.O.B. 6073, *Wellington, C.2*.
- OUGANDA** — Croix-Rouge de l'Ouganda, 17, Jinja Road P.O. Box 494, *Kampala*.
- PAKISTAN** — Croix-Rouge du Pakistan, Frere Street, *Karachi 4*.
- PANAMA** — Croix-Rouge de Panama, Apartado 668, *Panama*.
- PARAGUAY** — Croix-Rouge paraguayenne, calle André Barbero y Artigas 33, *Asuncion*.
- PAYS-BAS** — Croix-Rouge néerlandaise, 27, Prinsessegracht, *La Haye*.
- PÉROU** — Croix-Rouge péruvienne, Jiron Chancay 881, *Lima*.
- PHILIPPINES** — Croix-Rouge philippine, 860, United Nations Avenue, P.O. Box 280, *Manille*.
- POLOGNE** — Croix-Rouge polonaise, Mokotowska 14, *Varsovie*.
- PORTUGAL** — Croix-Rouge portugaise, Secrétariat général, Jardim 9 de Abril, 1-3, *Lisbonne 3*.
- ROUMANIE** — Croix-Rouge de la République Socialiste de Roumanie, Strada Biserica Amzei, 29, *Bucarest*.
- SAINT-MARIN** — Croix-Rouge de Saint-Marin, Palais gouvernemental, *Saint-Marin*.
- SALVADOR, EL** — Croix-Rouge du Salvador, 3ª avenida Norte y 3ª, calle Poniente, 21, *San Salvador*.
- SÉNÉGAL** — Croix-Rouge sénégalaise, Bld. Franklin-Roosevelt, P.O.B. 299, *Dakar*.
- SIERRA LEONE** — Croix-Rouge de Sierra Leone, P.O. Box 427, 6, Liverpool Street, *Freetown*.
- SOUDAN** — Croissant-Rouge soudanais, P.O. Box 235, *Khartoum*.
- SUÈDE** — Croix-Rouge suédoise, Artillerigatan, 6, *Stockholm 14*.
- SUISSE** — Croix-Rouge suisse, Taubenstrasse, 8, Case postale 2699, 3001 *Berne*.
- SYRIE** — Croissant-Rouge syrien, 13, rue Abi-Ala-Almaari, *Damas*.
- TANZANIE** — Croix-Rouge de Tanganyika, Upanga Road, P.O.B. 1133, *Dar-es-Salaam*.
- TCHÉCOSLOVAQUIE** — Croix-Rouge tchécoslovaque, Thunovska, 18, *Prague 1*.
- THAÏLANDE** — Croix-Rouge thaïlandaise, King Chulalongkorn Memorial Hospital, *Bangkok*.
- TOGO** — Croix-Rouge togolaise, 19, avenue des Alliés, B.P. 655, *Lomé*.
- TRINITÉ-et-TOBAGO** — Croix-Rouge de Trinité-et-Tobago, 48, Pembroke Street, P.O. Box 357, *Port of Spain*.
- TUNISIE** — Croissant-Rouge tunisien, 19, rue d'Angleterre, *Tunis*.
- TURQUIE** — Société du Croissant-Rouge turc, Yenisehir, *Ankara*.
- U.R.S.S.** — Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'U.R.S.S., Tcheremushkinskiï proezd 5, *Moscou, W 36*.
- URUGUAY** — Croix-Rouge uruguayenne, Avenida 8 de Octubre 2990, *Montevideo*.
- VENEZUELA** — Croix-Rouge vénézuélienne, Avenida de Andrés Bello, N° 4, Apart. 3185, *Caracas*.
- VIETNAM** (République démocratique du) — Croix-Rouge de la République démocratique du Vietnam, 68, rue Bà-Triêu, *Hanoi*.
- VIETNAM** (République du) — Croix-Rouge de la République du Vietnam, rue Hồng Tháp Tu, N° 201, *Saigon*.
- YUGOSLAVIE** — Croix-Rouge yougoslave, Simina ulica broj, 19, *Belgrade*.
- ZAMBIE** — Croix-Rouge de Zambie, P.O. Box R. W. 1, *Lusaka*.

Imprimerie du *Journal de Genève*, Genève.